



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iran

Question écrite n° 95102

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le dossier nucléaire iranien. Les divisions des grandes puissances face au dossier nucléaire iranien paraissent exclure tout accord immédiat sur des sanctions éventuelles, G 8 et membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU compris. Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné jusqu'au 28 avril prochain à l'Iran pour cesser ses activités d'enrichissement. M. Elbaradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) devra rendre compte d'ici cette même date au Conseil de sécurité et à l'AIEA de l'application ou non par Téhéran de ses obligations. Il s'agit d'obtenir une réponse sur les activités nucléaires passées de l'Iran et surtout d'obtenir de Téhéran d'arrêter les travaux liés à l'enrichissement de l'uranium, ce que le régime islamique a jusqu'ici catégoriquement refusé. En conséquence, il lui demande sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

En contradiction avec l'accord de Paris de novembre 2004, l'Iran a repris ses activités nucléaires sensibles, d'abord en août 2005, avec les activités de conversion à Isphahan puis, en janvier dernier, avec les activités d'enrichissement à Natanz. C'est la raison pour laquelle l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a décidé, le 8 mars, de faire rapport, conformément au statut de l'Agence, au Conseil de sécurité des Nations unies. Réunis à Vienne le 1er juin, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine), l'Allemagne et Javier Solana ont eu l'occasion de rappeler leur unité de vues sur la question nucléaire iranienne. L'objectif commun de ces six États est de trouver une solution diplomatique à la question du nucléaire iranien dans le cadre du système multilatéral. Si l'Iran en revient à la suspension de toutes les activités liées à l'enrichissement et au retraitement, comme le demandent l'AIEA et le CSNU, nous sommes prêts à reprendre les négociations et, dans ce cas, à suspendre les actions au Conseil de sécurité. En annonçant le 31 mai que les États-Unis étaient prêts à négocier aux côtés de l'UE3 (France, Allemagne, Grande-Bretagne) avec l'Iran si ce dernier acceptait de suspendre ses activités d'enrichissement et de conversion d'uranium, la secrétaire d'État américaine, Mme Condoleezza Rice a renforcé l'engagement des Six à privilégier une voie diplomatique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95102

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5283

Réponse publiée le : 4 juillet 2006, page 7002